



Merville

ACTUALITÉS

N° 88 - Juillet/Août 2003

Agenda du mois

DU 28 JUIN AU 12 JUILLET

- **Tournoi de tennis en équipe**

VENDREDI 4 JUILLET

- **Assemblée de la Chasse**

21 heures - Salle de la mairie

VENDREDI 11 JUILLET

- **Conseil municipal**

21 heures - Salle du Conseil

DIMANCHE 13 JUILLET

- **Retraite aux flambeaux**

21 h 30

- **Dépôt de gerbe**

21 h 45 - Monument aux morts

- **Concert du Réveil Mervillois**

22 heures

- **Bal populaire**

22 h 15 - Place de la mairie



- **Feu d'artifice**

23 h 30

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUILLET

- **Concours de pétanque**

LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE

- **Rentrée Top Forme**



21 h 30 **Retraite aux Flambeaux**
avec les Majorettes de Merville
et le Réveil Mervillois

21 h 45 **Dépôt de gerbe**
au Monument aux Morts

22 h 00 **Concert** du Réveil Mervillois
et Evolution des Majorettes

22 h 15 **Grand Bal Populaire**
avec l'orchestre

" Alain SEBASTIEN "

23 h 30 **Grand Feu d'Artifice**

Organisé par

le Comité des Fêtes, Le Réveil Mervillois,
les Majorettes et l'ACCA

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles	
SAMU	15
Centre anti-poisons	15
Pompiers	18
Police	17
Sapeur-Pompiers de Grenade ...	05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade	05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF	05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF	08 10 33 31 31
LA POSTE	05 61 85 09 59
M. le Curé	05 61 82 61 35
Bibliothèque	
(Mme Marie-Pierre DUNAS)	05 62 13 41 12
Ecole maternelle	05 62 13 41 11
Ecole Primaire	05 62 13 41 10
Cantine	05 61 85 13 94
CRÈCHE	05 61 85 19 89
MAIRIE de Merville	05 62 13 41 00
<i>Du lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h</i>	
<i>Le samedi 9 h-12 h</i>	
Permanence Adjoint	
En cas d'urgence le week-end	
vous pouvez appeler au	06 85 55 66 22
	05 62 13 41 18
Permanence	
Employé municipal	06 85 55 66 23
SIVU RIVAGE	
Service Emploi Merville.....	05 62 13 40 94
Service social.....	05 62 13 40 94
Police municipale	
(M. Lionel SANTACREU)	05 62 13 41 17
Coordonnateur de la Vie Associative	
(M. Marc SOULA)	05 34 52 98 10
Agent de Vie Quotidienne	
(Mlle Josiane JAMANS)	05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale	
(Mlle Pascale RAMPAZZO)	05 62 13 41 17
Déchetterie	
de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73	
HIVER (1.10 au 14.04)	
<i>Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00</i>	
<i>sauf le jeudi (fermée)</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
ETE (15.04 au 30.09)	
<i>Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00</i>	
<i>et de 13h30 à 18h00</i>	
<i>Fermé jeudi et jours fériés</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
Déchetterie	
de COLOMIERS	
Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de	
Cornebarrieu	
<i>Sauf le mardi (fermée)</i>	
Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00	
Assistante sociale Mme PEYRARD	
• Le mardi matin sur rendez-vous	
à Grenade.....	05 61 71 03 50
• Centre médico-social à Blagnac	
ADMR de Grenade 05 61 82 81 12	
O.D.A.H. du SIVOM de Grenade	
M. BENOIT	05 62 27 51 50
Communauté de communes	05 61 82 63 74
Allô SEMVAT	
	05 61 41 70 70
Courrier de la Garonne	05 62 72 37 23

Sommaire

Numéros utiles	Pages
Artistes Mervillois / Cuisine estivale	
Secours catholique / Flash info	2
Conseil Municipal 28 mars	3
CME - CMJ / Sorties CCAS	
ADSL	4
Sécurité et prévention routière	
Bibliothèque municipale	5
Compte rendus d'exploitation ...	6 et 7
Fête des écoles / Pétanque	8
Bergantino à Merville	
Top Forme	9
Réveil Mervillois	10
Foyer rural / Tennis	11
Fête des assos / Majorettes	12

Artistes Mervillois

Peintres ou sculpteurs professionnels ou amateurs venez nous rejoindre.

La commission culturelle invite les artistes à exposer leurs œuvres au sein de la mairie dès le mois de septembre (pas d'exposition aux mois de juillet et août).

Lors de la fête locale au mois de septembre. Peintres, sculpteurs et particuliers exposeront à la salle du 3^{ème} âge.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Chantal au 06.14.31.48.05. ■



Etat civil

Naissances

Clara Bruna MOUCHET
le 20/05/03

Noémie Angélique GILBERT
le 23/05/03

Théo SOLDADIE le 21/06/03

Le petit Théo SOLDADIE est né à Merville, sur la route de Toulouse, dans l'ambulance qui l'amenait à la maternité. Bienvenue Théo ! ■

Cuisine estivale

Le SIVU RIVAGE vous propose au mois de juillet de participer à des ateliers de cuisine.

Au menu, quelques suggestions : cuisine méditerranéenne, nordique, traditionnelle.

Si vous avez des idées à nous faire partager, ou si vous souhaitez participer à cet atelier, n'hésitez pas à prendre contact avec le SIVU RIVAGE auprès d'Emilie TARDE au 05.62.13.40.94 (Les jeudis et vendredis). ■

Secours Catholique

Si vous avez des vêtements que vous n'utilisez plus, alors vous pouvez les donner au secours catholique. Ils seront récupérés au local derrière le SIVU, propres et en bon état.

Permanence : Tous les lundis entre 10h00 et 18h00 ou à l'entrée de la porte tout le reste de la semaine. ■

**En cas de problème
ou d'urgence,
n'hésitez pas
à contacter le**

17

Compte rendu du Conseil Municipal

du 13 juin 2003

1 - Régie d'avance communale

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de porter le montant à 400 € au lieu de 300 € afin de faire face plus facilement aux menues dépenses réglées en espèce.

2 - Création d'un poste d'agent d'entretien

Monsieur le Maire expose qu'un agent a exercé ses fonctions pendant 5 ans dans le cadre des emplois-jeunes et qu'il a donné entière satisfaction pendant cette période. Il propose donc de créer un poste d'agent d'entretien.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette création de poste.

3 - Indemnité annuelle des agents d'entretien

Monsieur le Préfet a demandé de retirer la délibération fixant l'indemnité des agents d'entretien en raison de son taux légèrement plus élevé que celui des agents de l'état. Monsieur le Maire précise que cette mesure s'applique sur les salaires les moins élevés et le Conseil Municipal peut décider de maintenir la rémunération qu'il a précédemment décidée de verser par mesure dérogatoire en référence à l'article 88 de la loi 84-53 du 26 juillet 1984.

Le Conseil Municipal décide de maintenir la délibération précédente.

4 - Révision du taux de Taxe Locale d'Équipement (TLE)

La TLE est une taxe qui s'applique aux constructions nouvelles et qui est proportionnelle à la nature de la construction et à la surface réalisée. Les constructions réalisées avec des prêts aidés bénéficient d'abattements.

La commune a le pouvoir de décider d'un taux, le taux actuel est de 4 %. Monsieur le Maire propose de fixer à 5 % le taux de TLE (taux maximum autorisé) à partir du 1er juillet 2003.

Voté à l'unanimité moins 1 abstention.

5 - Convention de mise à disposition du Conseil Général d'Équipements subventionnés

Le Conseil Général apporte son aide pour la réalisation d'équipements nécessaires à la vie de la commune et en particulier des équipements scolaires et sportifs.

Désormais le Président du Conseil Général demande qu'une convention soit signée entre le Maire et le Président du Conseil Général pour mettre à disposition des élèves des collèges du secteur les équipements ayant bénéficié de la convention.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

6 - Droit de préemption urbain

Conformément à l'article L-211.1 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal dans la séance du 14-12-2001 a décidé d'instituer le droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines (U) et toutes les zones d'urbanisation futures (NA) du plan de zonage du plan d'occupation des sols de la commune. Ce droit de préemption ne s'exerce que si les propriétaires décident de céder leur bien, et permet alors à la collectivité de s'imposer comme acquéreur.

Le fait générateur de ce droit de préemption est déclenché dès que le notaire communique la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). Le 4 juin, la commune a été saisie d'une DIA concernant les parcelles E124 et E125 (ancienne maison Kurt).

Monsieur le Maire rappelle l'ensemble des besoins de notre commune en locaux administratifs, associatifs et sociaux.

Cet immeuble, par son emplacement, sa qualité et son prix mérite que le Conseil Municipal se prononce. Afin de disposer de tous les éléments objectifs à la prise de décision, la Commission Associative et la Commission Aménagement sont chargées d'étudier avec le soutien qualifié d'un architecte, les utilisations possibles de cet immeuble en intégrant les coûts d'adaptation nécessaires.

L'ensemble de ces réflexions feront l'objet d'une synthèse au cours d'une réunion de Commission élargie à l'ensemble du Conseil Municipal le 4 juillet 2003.

7 - Parking d'accès à la crèche

La Commission Aménagement propose une organisation du stationnement pour la crèche et l'école de musique (rue des Alouettes) et l'éventualité d'un cheminement piétonnier. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour engager cette solution.

8 - Modification de l'arrêt de bus au centre du village.

La Commission Aménagement ayant constaté que d'une part l'arrêt de bus place de la République n'est pas utilisé et d'autre part que l'arrêt à côté du cimetière pose des problèmes de sécurité fréquents, la Commission propose de supprimer l'arrêt bus à côté du cimetière et de demander aux compagnies de transport de

prendre en charge les passagers exclusivement place de la République.

Le Conseil Municipal donne son accord pour une prise d'effet au 1^{er} septembre (cf. information dans le bulletin).

9 - Demande de subvention GNAC

L'association GNAC (Grenade dit non à l'aéroport dans le canton) nouvellement créée a pour but de s'opposer à l'implantation aéroportuaire sur les communes de Verdun/Garonne et de Montbèqui.

Le Conseil Municipal constate que les études présentées par Monsieur le Préfet n'ont pas pris en compte les solutions alternatives (site de délestage de trafic, TGV...). Par ailleurs, notre commune déjà fortement polluée par l'aéroport de Blagnac, environ 3 jours sur 5 de nuisance sonore, verrait son niveau de pollution augmenté à 5 jours sur 5.

Cette association sollicite une aide de la commune de 0.15 €/hab. Vu l'importance de la mobilisation de tous, le Conseil Municipal décide d'accorder cette subvention de 0.15 €/hab.

10 - Procédure de révision d'urgence du Plan d'Occupation des Sols

La procédure suivie par le cabinet FRESQUET-FRAUCIEL se déroulera en 3 phases :

Phase 1 : Réalisation et mise en forme du dossier de procédure d'urgence et bilan de la concertation avant l'arrêt de la procédure d'urgence.

Phase 2 : Enquête publique

Phase 3 : Approbation

Le coût total de l'opération s'élève à 5 396,99 €.

11 - Questions diverses

- IMOTEL

Le projet de résidence hôtelière pour lequel un permis de construire a été accordé en juillet 2002 démarrera les travaux en septembre.

- Piscine de Mondonville

Les travaux de réfection des bassins sont indispensables.

Blagnac Constellation n'est pas en mesure de s'engager, selon l'accord intervenu en septembre 2002, donc le C.M.C.A.S d'EDF a décidé de fermer le site à partir du 1er juillet 2003.

Monsieur le Maire de Merville coordinateur de projet contacte l'ensemble des communes concernées afin d'étudier si une solution est encore possible. ■

Conseil Municipal des Enfants et Conseil Municipal des Jeunes

Elus du **Conseil Municipal des Enfants** à la sortie des urnes du jeudi 19 et vendredi 20 juin 2003.

André PASSOS-MACIEL 126 voix
David PASSOS-MACIEL 120 voix
Sébastien LAURENS 120 voix
Léa ROUQUETTE 112 voix
Mélodie ESCOULAN 98 voix
Jordan PRINCE 97 voix

Julie MELLADO 88 voix
Guillaume MICHEL 82 voix
Nicolas SAINT-PAU 73 voix
Loïc-Marie LOUVIAUX 69 voix
Barbara ZATON 68 voix
Louis GAMBART 66 voix
Clément GASTON 63 voix
Lola MARTINEZ 62 voix
Barbara ROMEO 59 voix

Liste des élus au **Conseil Municipal des Jeunes**

Aurélie MELLADO
Marie-Joseph LOUVIAUX
Thomas GASTON
Elodie PAILLON
Pauline BONNEFILLE
Aurélie RICCO. ■

Sorties organisées par le CCAS

Comme chaque été, le CCAS organise tout le mois de juillet des sorties pour les jeunes mervillois âgés de 6 à 18 ans.

Pour le mois de juillet, le CCAS a prévu 5 sorties : 4 à Solomiac et une à WALIBI.

Dans tous les cas, il faut que les parents des enfants participants aient rempli une fiche sanitaire, qui est à retirer en Mairie.

SORTIES SOLOMIAC

Dates : les 8, 15, 22 et 29 juillet 2003
TARIF : 6 euros la journée

Transport en bus : rendez-vous place de la mairie à 9h30 et retour prévu à 18h30.

SORTIE WALIBI

Date : le jeudi 17 juillet 2003

TARIF : 20 euros

Pour une fratrie, 30 euros les deux.

Transport en bus : rendez-vous place de la mairie 8h50, retour prévu vers 18h45.



Pour tous renseignements, vous pourrez contacter Pascale :
au 06.68.87.59.15,
au 06.75.00.89.99
ou au 05.62.13.41.17. ■

A APPORTER POUR TOUTES LES SORTIES :

- le règlement de la sortie
- le repas froid avec boisson
- casquette
- serviette de bain
- maillot de bain
- crème solaire de protection

Grâce à vous,

Merville sera peut-être doté de l'ADSL

France Télécom vient d'annoncer sa volonté de couvrir le maximum du territoire avec le haut débit numérique. La condition est d'apporter la preuve de

demandes clients en nombre suffisant (20 à 25).

Toutes les personnes intéressées par la connexion de haut débit

ADSL sont priées d'adresser leur demande en mairie. Si le nombre est significatif, Monsieur le Maire interviendra auprès de France Télécom. ■

Coupons à découper ou à recopier sur papier libre.

Je souhaite être équipé de l'ADSL (haut débit numérique)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mettre sa ceinture de sécurité c'est tenir à la vie !

Le mercredi 11 juin était placé sous le signe de la sécurité et de la prévention routière.

A l'initiative du Conseil Municipal Enfants et jeunes, cette journée préventive s'est déroulée en plusieurs étapes.

Dans la matinée et sous l'œil attentif de la Prévention Routière de Toulouse, un circuit moto a été installé Place de la République. C'est ainsi qu'avec la participation du centre aéré, les enfants ont pu s'adonner à cœur joie à la moto en toute sécurité. Puis, grâce à la gendarmerie de Grenade, les jeunes élus ont pu remarquer sur le terrain, les dangers potentiels de la route et observer différentes infractions commises par des conducteurs :

Pas moins de 44 contraventions factices ont été distribuées pour des infractions de stationnement et plus précisé-

ment pour " arrêt et stationnement interdits en agglomération sur le côté gauche d'une chaussée à double sens " ou " arrêt ou stationnement gênant sur un trottoir, un passage ou un accotement réservé aux piétons ".

Dans l'après-midi, un stand avec simulateur d'alcoolémie et test réflexe a été mis en place. S'il y a eu peu de contrevenants constatés par la Brigade motorisée de Muret (2 avertissements pour excès de vitesse, 1 pour téléphone au volant et deux contraventions pour défaut d'assurance), cependant 30 % à 35 % des usagers qui sont passés dans le village n'avaient pas la ceinture de sécurité ! Ce chiffre fait frémir lorsque l'on sait que c'est sur les trajets les plus

courts que les accidents arrivent le plus fréquemment.

Alors n'oubliez pas d'une part, qu'attacher la ceinture de sécurité sauve des vies et d'autre part, que les enfants de moins de 10 ans doivent être assis à l'arrière du véhicule, rehaussés et attachés sous peine d'une amende de 90 euros et 3 points en moins sur le permis.

Mais ne cédon pas au pessimisme puisque des diplômes de bon conducteur, avec les sept règles d'or, ont été décernés à plusieurs usagers.

Cette journée a été pour ces jeunes conseillers une prise de conscience qui fera de ces futurs adultes de bons conducteurs et donc de bons citoyens... Un exemple à suivre!!!

Les Conseils Municipaux Enfants et jeunes remercient les mervillois de leur accueil. ■

Bibliothèque municipale

L'été étant bien là, il fallait bien entendu que la bibliothèque propose de nouveaux livres pour les vacances ! C'est chose faite et en voici les principaux titres (pour la section adultes) :

Madame Bâ : Erik ORSENNA

L'Amandière :
Simonetta AGNELLO-HORNBY

L'héritage : John GRISHAM

Jardin fatal : Patrick CAUVIN

Onze minutes : Paulo COELHO

Les portes du sang :
Michel DEL CASTILLO

Hors de moi :
Didier VAN CAUWELAERT

La danse des paons : Sharon MAAS

Élégance : Kathleen TESSARO

L'Agence : Lorraine FOUCHET

Bayou : Nora ROBERTS

Histoire d'amour : Janine BOISSARD

Un château rose en Corrèze :
Michel PEYRAMAURE

La rouge bâtelière :
Jean-Pierre LECLERC

Mort in vitro : Martin WINCKLER

Une seconde chance :
Mary HIGGINS-CLARK

Ne le dis à personne :
Harlan COBEN

Seul dans la nuit :
T. Jefferson PARKER

Premier à mourir :
James PATTERSON

Perles d'inculture :
Jean-Loup CHIFLET

Il faut tuer Chateaubriand :
Dominique BAUDIS

Jessie : Stephen KING

Les fous de Bassan : Anne HERBERT

La fille du gouvernator :
Paule CONSTANT

Les dames de Missalonghi :
Colleen MC CULLOUGH

L'île des perroquets :
Robert MARGERIT

La vie scélérate : Maryse CONDE

La soldadera : Alain DUGRAND

Haute-Pierre : Patrick CAUVIN

La marquise des ombres :
Catherine HERMARY-VIEILLE

La petite fille qui tuait les mouches :
Christophe DUPUY

**Petits tracas et gros soucis
de 1 à 7 ans** :

Christiane DUPUY

Nouvelles ironiques :
Henry VINCENOT

La bonne rosée : Jean ANGLADE

Nuit d'été : Dan SIMMONS

Dans un désir toujours présent d'information culturelle, la bibliothèque vient de s'abonner au magazine " RAMDAM ". Cinéma, théâtre, humour, musique, expositions, danse, littérature, festivals... Tout un panorama de propositions culturelles, des dossiers, des adresses, des activités, des portraits, des entretiens avec des créateurs à l'affiche etc... Bref, vous pouvez venir consulter ce magazine à la bibliothèque, il est à votre disposition !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances...

La bibliothèque sera fermée du mercredi 6 août au samedi 23 août inclus

Tél : 05.62.13.41.12 ■

Compte rendu

Comme chaque année, la municipalité a le devoir de renseigner la population sur le fonctionnement de ses installations, notamment dans le domaine de la qualité de l'eau.

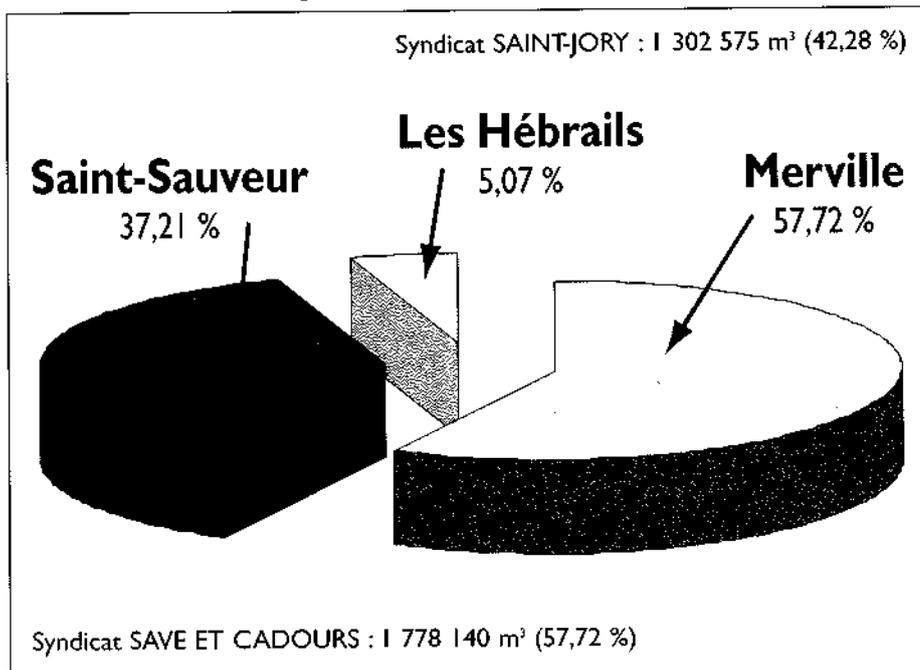
1 - USINE DE SAINT-CAPRAIS

A - Bilan hydraulique

a) Volumes produits

2002	St-Sauveur	Les Hébrails	Merville	TOTAL	VOL. MOY/JOUR
JANVIER	101 065	17 132	145 884	264 081	8 519
FEVRIER	82 366	11 178	122 628	216 172	7 720
MARS	94 374	10 499	130 788	235 661	7 602
AVRIL	92 890	12 108	135 843	240 841	8 028
MAI	96 688	11 701	147 076	255 465	8 241
JUIN	107 164	15 445	174 172	296 781	9 893
JUILLET	108 742	16 079	196 326	321 147	10 360
AOUT	98 518	15 274	177 606	291 398	9 400
SEPTEMBRE	92 290	12 176	134 959	239 425	7 981
OCTOBRE	90 615	10 696	130 558	231 869	7 480
NOVEMBRE	86 518	10 043	123 820	220 381	7 346
DECEMBRE	95 079	13 935	158 480	267 494	8 629
TOTAL	1 146 309	156 266	1 778 140	3 080 715	8 440
MOY. MENS.	95 526	13 022	148 178	256 726	
REPARTITION	37,21%	5,07%	57,72%		

Répartition des volumes



Le jour de production maximum a donné un volume de : 14 371 m³ le 17 juin
 Le jour de production minimum a donné un volume de : 6 216 m³ le 24 juin

b) Evolution des volumes mensuels en 2002

C'est pendant les mois de juin, juillet et août qu'aux mois de janvier et décembre (production)

c) Evolution des volumes annuels

M3	1993	1994	1995
JANVIER	112 524	231 661	139 900
FEVRIER	81 389	138 553	90 000
MARS	146 870	133 070	93 600
AVRIL	113 279	96 002	143 700
MAI	62 961	127 595	153 700
JUIN	130 688	184 695	198 900
JUILLET	188 343	290 334	250 000
AOUT	217 437	222 530	252 300
SEPTEMBRE	113 442	302 622	138 200
OCTOBRE	142 869	268 241	120 300
NOVEMBRE	162 069	172 777	154 300
DECEMBRE	197 280	181 696	211 700
TOTAL	1 669 151	2 349 776	1 945 300
EVOLUTION	58,90%	40,78%	-17,2%

La tendance est pour 2002 à une baisse de la production. Cela est dû à un été particulièrement pluvieux. En 2002, la demande en eau au Syndicat de Saint-Jory

B) Qualité de l'eau

a) Contrôles S.D.E.A

L'agent en charge de la surveillance de l'usine effectue des analyses physico-chimiques afin de vérifier le bon fonctionnement des installations. Variation des principaux paramètres contrôlés

PH : potentiel d'hydrogène
Turbidité (ntu) : clarté de l'eau
TAC (°F) : taux de calcaire
NH₄⁺ (mg/l) : ammonium
Température (°C)

b) Contrôles effectués par le laboratoire à la demande du S.D.E.A

Afin de compléter les contrôles obligatoires de la D.D.A.S.S, le Laboratoire Départemental de l'Eau effectue 10 visites mensuelles et 2 bilans semestriels.

c) Contrôles réglementaires obligatoires de la D.D.A.S.S

Dans le cadre du programme obligatoire de contrôle sanitaire, la D.D.A.S.S fait procéder à des analyses de l'eau brute et de l'eau traitée. Le syndicat est directement destinataire de ces résultats

d'exploitation

que la production du volume d'eau a été la plus élevée (chaleur estivale, arrosage) ainsi d'eau chaude).

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
2	187 974	143 126	122 258	104 985	237 599	268 267	264 081
4	139 664	88 024	134 883	157 410	197 730	233 032	216 172
2	155 750	85 392	141 935	108 711	213 595	248 322	235 661
9	135 740	155 082	100 306	146 496	209 037	231 206	240 841
4	153 216	153 141	141 946	232 310	251 579	288 877	255 465
7	227 163	152 164	195 250	262 601	310 317	325 442	296 781
4	238 740	166 197	285 601	268 407	330 690	310 785	321 147
2	198 560	199 695	258 669	277 507	267 133	288 566	291 398
3	163 633	156 576	244 340	234 172	244 236	276 647	239 425
8	109 508	194 482	209 782	200 254	230 630	294 386	231 869
6	94 915	168 006	105 408	178 974	261 109	280 707	220 381
7	94 297	140 153	94 576	209 091	254 978	302 087	267 494
8	1 899 160	1 802 038	2 034 954	2 380 918	3 008 633	3 348 324	3 080 715
%	-2,38%	-5,11%	12,93%	17,00%	26,36%	11,29%	-7,99%

duction par rapport à 2001, après deux années consécutives de hausse.

ni a engendré une baisse de consommation et de production.

Jory a diminué de 3,4 %, celle de Save et Cadours de 11 %.

ectue chaque jour une vingtaine de mesures
ement de l'unité de traitement.

	EAU BRUTE		EAU TRAITEE	
	MINI	MAXI	MINI	MAXI
	7.46	8.63	7.49	8.54
	2.2	54	0.05	0.44
	6	12.2	5.4	13.5
		0	0.5	
	7	24.6	6.8	24.4

d'analyses. Ceux-ci doivent souscrire aux normes définies par la réglementation.

C) Bilan financier

a) Vente d'eau

- Syndicat de Save et Cadours : 624911,41 €
- Syndicat de Saint-Jory : 482241,91 €
- Total vente d'eau : 1 107 153,32 €
- Prix moyen du m³ d'eau : 0,36 € (0,35 € en 2001)

b) Entretien et gestion de l'usine

- Convention de gestion avec le S.D.E.A : 612235,55 €
- Coût d'exploitation par m³ d'eau produit : 0,20 €

c) Rapport entre le coût d'exploitation et le prix de vente de l'eau :

Le coût d'exploitation pour l'année 2001 avait été de 637035,94 € HT pour 3 340 324 m³ produits, soit : 0.19 €/m³.

On notera donc une hausse du coût d'exploitation (+5%) par rapport à 2001.

Le prix moyen du m³ d'eau a également augmenté de 2,85 % par rapport à 2001.

Nota : Il est rappelé aux mervilloises et mervillois que l'ensemble de ces comptes rendus d'exploitation sont à leur disposition pour plus d'informations.

2 -ASSAINISSEMENT COLLECTIF

(fonctionnement de la station d'épuration)

A) Eléments techniques :

Des entrées parasites (notamment l'eau pluviale) dues à des mauvais tranchements (pluvial sur le réseau des eaux

usées) perturbent de façon importante et significative le fonctionnement de la station : Il sera impératif de réaliser des " tests à la fumée " afin de définir les causes.

B) Eléments financiers :

526 abonnés pour 77556 m³ d'eau utilisée.

Redevance fixe : 48,01 €

Consommation : 0,58 €

TVA : 0 %

Soit en prix moyen de 0,98 € TTC, en se basant sur une consommation de 120 m³/an/abonné.

3 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A) Eléments techniques :

L'ensemble du syndicat des eaux a produit entre le 30/07/01 et le 30/06/02 2 835 041 m³ d'eau, avec une pointe journalière de 14 221 m³ le 30/06/02.

Le syndicat a distribué en 2002 2 068 491 m³ d'eau, mais a facturé 1 705 783 m³ pour 11 421 abonnés. La différence 362 708 m³ est due aux pertes le long du réseau des 35 communes.

B) Eléments financiers

Location compteur : 5,99 €

Redevance fixe : 39,33 €

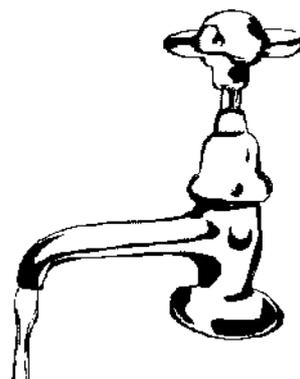
Consommation : 0,83 €

Taxes : FNDAE : 0,0213 €, pollution : 0,1724 € et la TVA : 5,5 %.

Soit un prix facturé de 1,48 €/m³. Il faut noter que les dépenses d'exploitation technique représentent 0,61 € HT par m³ facturé soit 53 % du prix moyen HT du m³.

Les frais de convention avec le SDEA représentent 0,188 €/m³ facturé soit 16,3 % du prix moyen HT/m³.

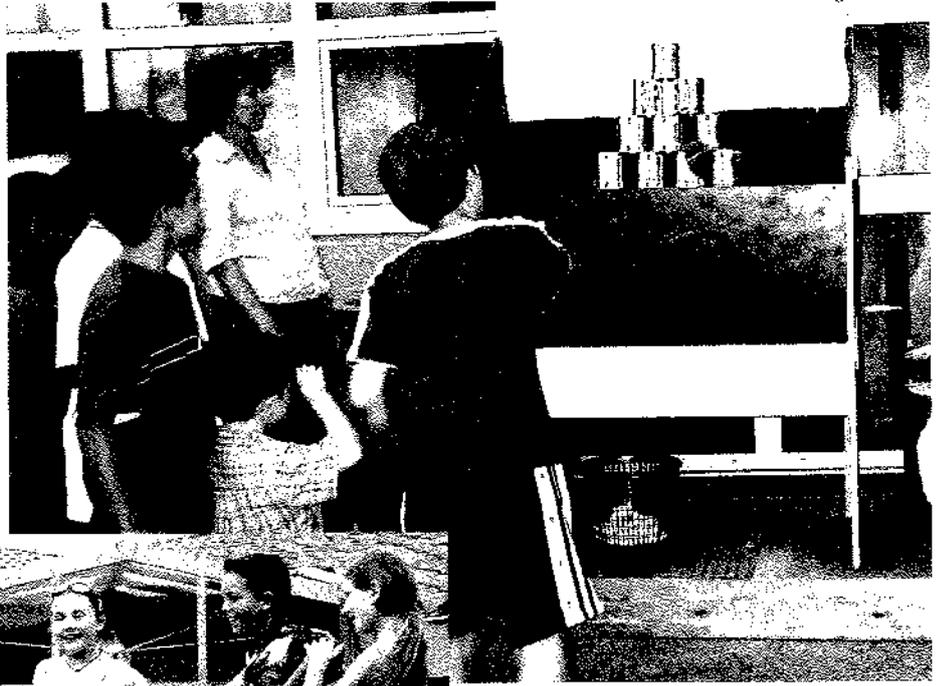
Maurice LLORCA
Vice Président du Syndicat des Eaux.



Fête des écoles

Le mardi 17 juin, les enfants attendaient avec impatience le moment de la fête des écoles.

Les festivités ont débuté vers 17h30 avec des jeux d'adresse, de rapidité, de patience et de réflexion faisant le bonheur des enfants. Tous se sont donnés à cœur joie aux différentes activités proposées, sous le regard admiratif des parents.



Après tant d'efforts, des pâtisseries (crêpes, clafoutis, gâteaux au chocolat...) préparées par les parents régaleront les petits et les plus grands.

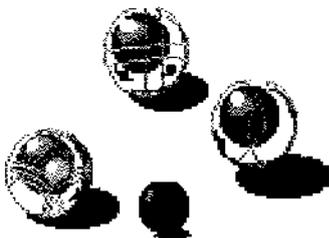
Enfin les CM2 nous ont proposé une mise en scène avec divers tableaux : le rap, le foot, le rugby, la plage, le cirque... terminant cette après-midi dans la bonne humeur. ■

ASSOCIATIONS

Pétanque Mervilloise

Pour la quinzième année consécutive, la PETANQUE MERVILLOISE organise ses deux jours,

les 26 et 27 juillet 2003, patronnés par les commerçants et artisans de MERVILLE.



PROGRAMME

Samedi 26 juillet à 14 h 30

Triplettes MASCULINES 510 Euros

Doublettes FEMININES 120 Euros

Dimanche 27 juillet à 9 heures

Tête à Tête MASCULIN 350 Euros

Dimanche 27 juillet à 14 h 30

Doublettes MASCULINES 430 Euros

Doublettes FEMININES 110 Euros

Comité de jumelage : Bergantino à Merville

Les 3, 4 et 5 octobre, Merville accueillera une délégation de Bergantino.

Comme chaque année, le Comité de jumelage a élaboré un programme de choix pour nos amis mais également pour tous les Mervillois qui souhaitent le partager avec eux.

Le vendredi 3 octobre, nous partirons rejoindre nos amis de Bergantino à Carcassonne, que nous leur ferons découvrir. Visite guidée de la Cité, son château, ses remparts et sa basilique; repas gastronomique et quartier libre. Retour sur Merville prévu vers 19h00 pour ensuite partager un buffet champêtre ouvert à tous, mais qui sera offert par le Comité de jumelage aux personnes ayant participé à la journée.

Samedi 4 octobre, le programme de la journée sera un peu plus souple et ludique. En effet, un rallye, ouvert à tous, permettra aux équipes franco-italiennes de visiter Merville et ses environs.

On se retrouvera tous à midi, autour d'un Méchoui Basque, dont l'originalité est à ne surtout pas manquer!

Le dernier point du rallye nous amènera à découvrir un domaine vinicole du Frontonnais.

La soirée, qui inclura la cérémonie officielle, se déroulera à la salle polyvalente à partir de 19h00. Les enfants de l'école de Cirque du Foyer Rural nous offriront leur spectacle, qui sera suivi par un apéritif offert à la population par la municipalité. Pour ceux qui le souhaitent, la soirée se prolongera par un buffet et une animation dansante.

Dimanche 5 octobre, nous pensons organiser une exposition de vieux outils ou trouvailles archéologiques locales avec les Mervillois. Les personnes qui

souhaiteraient exposer leur "trésor" peuvent entrer en contact avec Nibio Cracco au 05.61.85.07.59.

Un repas champêtre, ouvert à tous, se tiendra au Bois de Bayler (si la météo le permet) avant le départ de nos amis italiens.

Pour les inscriptions visite et repas, des permanences seront assurées en Mairie, par le Comité de jumelage. ■

	NON ADHERENTS	ADHERENTS	ENFANTS - DE 12 ANS
VENDREDI JOURNEE*	40 euros	35 euros	35 euros
VENDREDI SOIR Buffet Champêtre	10 euros	5 euros	5 euros
SAMEDI MIDI Méchoui Basque	15 euros	14 euros	11 euros
SAMEDI SOIR Buffet dansant	20 euros	15 euros	13 euros
DIMANCHE MIDI Repas au Bois de Bayler	15 euros	13 euros	10 euros
TOUS LES JOURS	85 euros	75 euros	

* VENDREDI : toute la journée : transport, visite guidée de Carcassonne, repas gastronomique dans la Cité à midi, buffet champêtre le soir à Merville.

Top Forme Informe

La saison s'achève et nous sommes satisfaits du nombre et de l'assiduité de nos adhérents et ce malgré la chaleur caniculaire de ces derniers jours. L'enthousiasme des petits et des grands dans leur propre discipline est une réussite à 100 %.

Les stages de Delphine qui a mis tant de cœur et son savoir à vous apprendre en 3 heures à danser, ce qui n'est pas évident. Pour ceux et celles qui regardent la télévision, Delphine a participé le 14 juin à l'émission " C'est mon Choix " et nous a fait une superbe démonstration. Sachez qu'elle et son partenaire ont fini 2ème au Championnat de France en danse sportive (ou danse de salon) et nous la félicitons. Elle donnera des cours aux enfants et aux adultes, le mardi avec une nouvelle formule et une façon d'aborder la danse, mais là chut! A son programme, Samba, Cha-cha-cha, Tango, Mambo etc...

Les cours de Salsa sont reconduits, Mariela a donné le meilleur de son savoir, le meilleur d'elle même, tout le long de l'année, pour bouger autrement avec une danse par-

ticulièrement difficile. Les claquettes ont beaucoup de succès auprès des adultes et Sandrine regrette de n'avoir pas d'enfant dans ce cours. Quel dommage, les enfants sont si beaux sur scène pour nous faire apprécier leur travail en gym, jazz, salsa et rock.

Véronique reprendra ses cours à la rentrée mais uniquement pour les adultes. Ses horaires de travail ayant été modifiés, c'est Delphine qui reprendra les cours enfants. Quant à Valérie et Sandrine, nos charmantes animatrices en gym enfants et adultes en jazz et en claquette pour Sandrine leur pub n'est plus à faire. Toujours souriante, programme varié, musique attrayante, horaires à la carte, que demander de plus!

Pour les membres du Bureau et les membres actifs, la saison a été rude, la préparation de la fête de fin d'année du 28 juin nous a donné beaucoup de travail, avant, pendant et après, merci à tous pour vos efforts tout au long de l'année, merci à Sandrine Ricco pour les costumes qui ont été tous

réalisés par ses soins. Que d'heures, de week-ends, de soirées passées à coudre pour notre plus grand plaisir.

Encore merci à tous et bonnes vacances.

La rentrée

- 1^{er} septembre pour les adultes (gym)
- 16 septembre pour les enfants et les autres disciplines

Les inscriptions se feront la première semaine de septembre de 17h00 à 19h00 à la salle des fêtes (salle de cours) pour toutes les disciplines. Prévoyez un certificat médical, une photo d'identité (si première inscription). Nous espérons vous retrouver nombreux, bronzés et en pleine forme à la rentrée.

Bonne vacances à tous, à bientôt.

Contact : 05.61.85.02.18

Les horaires n'étant pas définitifs, vous seront communiqués dans le bulletin du mois de septembre. ■

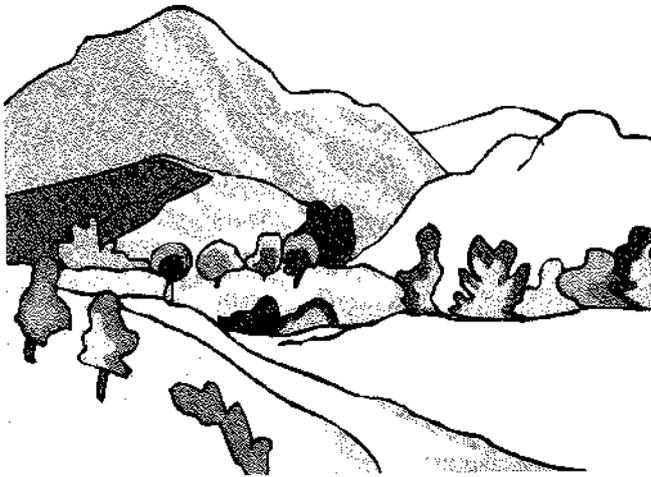
Le Bureau

Batterie Fanfare "Réveil Mervillois"

Une bien belle sortie !

Tout dernièrement, notre société "Batterie-Fanfare" du Réveil Mervillois a effectué un très beau petit voyage de trois jours en Auvergne, en plein pays, au milieu des volcans, tout près de Clermont-Ferrand et au parc européen du volcanisme : Vulcania.

Partis de très bonne heure le matin avec un très bon car, nos fanfaristes,



après avoir traversé les pays pauvres du Causse, du Lot... arrivèrent en fin de matinée au village club "Le grand panorama" à Chambon-sur-Lac. Ce village de vacances, situé au bord d'un lac de 60 hectares au pied des Monts Dore, sur un grand terrain à l'écart de toute circulation, est un très beau site. L'apéritif cocktail de bienvenue fut servi, suivi d'un excellent déjeuner.

Le temps de prendre nos chambres, et nous voilà partis à pied pour la visite d'anciennes habitations troglodytiques datant du Moyen-âge. La visite commentée fut suivie d'une projection vidéo sur la vie et le travail de la ferme. Du cinéma au milieu de la ferme! Du cinéma au milieu des vieilles pierres!

Dans une de ces vieilles caves, une multitude de fromages de Saint-Nectaire, fabriqués dans une grande ferme tout à côté.

En continuant notre promenade, nous sommes arrivés à la ferme, et dans l'étable immense se trouvaient cent vaches laitières...

Nous sommes rentrés avec le car venu nous chercher et nous nous

sommes arrêtés dans un petit village pour la visite d'une belle église très ancienne. Un bon apéritif plein d'ambiance a été organisé par les fanfaristes avant le repas du soir, et plus tard, nous avons visionné une projection de films sur la faune et la flore des monts d'Auvergne et sur les volcans ...

Le lendemain, samedi matin, le départ pour Vulcania a été donné. Nous avons fait un voyage touristique au milieu de ces vieux volcans avec des prairies immenses, où il y a parfois quelques troupeaux. Ensuite, nous nous sommes promenés autour du Puy de Dôme qui est quand même impressionnant! Mais quel pays montagneux et sauvage! Enfin l'arrivée à Vulcania...

Ce parc européen du volcanisme est unique au monde. Creusé dans un énorme volcan naturel, il a une superficie de 57 hectares... C'est une initiation passionnante à la vulcanologie et aux sciences de la terre.

DES IMAGES SATELLITAIRES, DES MAQUETTES ANIMÉES ET DES FEUX INCANDESCENTS

Des bouillonnements, avec des visions et des bruits assourdissants, des cataclysmes qui se passent au centre de la terre sont fort impressionnants! Puis plusieurs séances de spectacles audiovisuels ont été organisées sur des écrans géants, avec des films en relief sur les diverses simulations de coulées de lave et de tremblements de terre. Tout cela fait peur et nous fait toucher du doigt que nous sommes bien peu de chose!

Il y avait beaucoup de visiteurs et nous y avons passé la journée qui au dehors était pluvieuse... Un très bon repas de midi au restaurant du parc fut dégusté. De retour au village club, le soir, après le traditionnel apéritif et le repas, un bal entre nous a clôturé cette bonne journée.

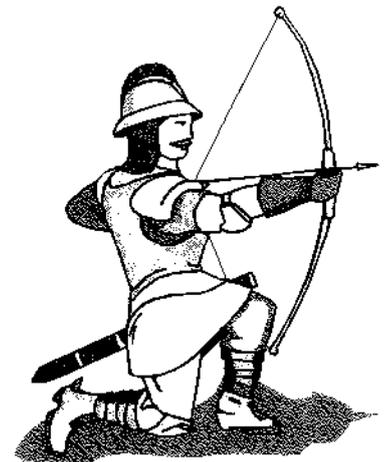
Le lendemain dimanche, nous avons visité un très vieux château féodal de MOURLON situé tout à fait au sommet d'un très haut pic qui surplombe une immense vallée.

Nous avons été reçus de fort belle manière par une troupe de comédiens qui occupe le château et donne des spectacles sur les jeux, les mœurs, la vie et les coutumes de l'époque. Tout d'abord nous eûmes les jeux guerriers, le tournoi à cheval dans la cour du château, des combats au sabre, et le tir à l'arc... Tout cela en tenue d'époque et commenté avec beaucoup d'humour.

Puis nous fûmes reçus par le Seigneur souverain qui nous commenta la vie de l'époque et nous pûmes enfin monter par un escalier en colimaçon très étroit jusqu'au sommet du donjon où il y a une vue magnifique! Puis nous sommes descendus à l'intérieur du château par le chemin de ronde des gardes où, le seigneur nous attendait pour nous expliquer le repas seigneurial et sa cuisine. Puis il nous reçut dans la grande salle d'honneur, où après nous avoir remerciés, il choisit sa dame d'honneur dans notre groupe, et lui donna ses récompenses, tout cela dans la plus grande gaieté!

Et après le repas de midi, on quittait avec un peu de nostalgie le lac Chambon et son village de vacances. On regarda le match de rugby de la veille dans le car, et nous arrivâmes à Merville dans la soirée.

Oui, une bien bonne sortie qui a enchanté tout le monde... ■



Foyer rural

Cyclo Folies

Le 24 mai ont eu lieu les Cyclos Folies, malgré le temps maussade et le peu de participants, l'ambiance était à la bonne humeur.

Un incident est venu émailler cette manifestation, en effet un sympathique commerçant a eu l'idée de jeter des œufs sur les participants, incitant ainsi des enfants à faire de même. Il s'en suivit un incident de parcours qui provoqua heureusement que quelques contusions.

Il est quand même déplorable qu'à l'heure où des milliers de gens meurent

de faim, de gâcher ainsi de la nourriture.

Le Président

Classement :

- | | |
|-----------------|-----------------------|
| 1- Guinguette | Carbonne |
| 2- Oiseau bleu | Pétanque |
| 3- La Mijanaise | APE |
| 4- Le Rafale | Réveil Mervillois |
| 5- Titine | Caignac |
| 6- Côte rouge | |
| 7- Les 3M | Foyer Rural (Abandon) |

Nous vous donnons rendez-vous en 2004 pour de nouvelles aventures des Cyclos Folies sur un nouveau circuit, actuellement en projet.

Spectacle de Cirque et Théâtre enfants

Le 14 juin a eu lieu le Spectacle de Cirque et Théâtre enfants. Des boules, foulards aux diabolines, en passant par la dompteuse d'animaux farfelus et la machine

infernale de Nico, nos petits acrobates nous ont fait revenir en enfance.

Après un court entracte, nous sommes passés du cirque au théâtre avec des reportages, des publicités et de nombreux sketches ainsi qu'une improvisation sur le thème de "l'infirmerie scolaire".

Gala de danse

Le 13 juin a eu lieu le Gala de danse, malgré la chaleur, les élèves nous ont offert un magnifique spectacle devant une salle comble.

Nous avons eu également une surprise pour commencer la deuxième partie : une prestation de Marie DESSAUX.

Merci à tous les élèves pour ces deux soirées de grande qualité.

Nous souhaitons à tous nos adhérents de passer de bonnes vacances, à bientôt

Cordialement, le bureau. ■



Tennis Club Mervillois



Depuis le 28 juin, le tournoi du T.C.M. a débuté accueillant des joueurs non classés, 4ème et 3ème série.

Cette manifestation est l'occasion pour tous, de venir encourager les joueurs et joueuses du club ainsi que d'apprécier l'ambiance de la compétition.

Nous vous attendons nombreux lors de cette manifestation qui se clôturera le 13 juillet par les finales et la remise des récompenses.

Le 15 juin, s'est déroulée la fête de l'école de Tennis. Sous une chaleur torride, cette journée, préparée par Gilles et Marc, a été l'occasion d'affronter le "lance balle" et de se divertir avec les jeux concoctés par nos deux animateurs. L'après-midi s'est terminée par un goûter et la remise d'un diplôme et d'une coupe pour chaque participant.

Si vous ne vous êtes pas encore préinscrits pour l'école de Tennis 2003/2004, il n'est pas trop tard. Vous pouvez venir à la Maison du Tennis tous les soirs durant le tournoi.

Cette année, les résultats des équipes sont encourageants, même s'ils n'ont pas permis de gravir un échelon. En effet, l'équipe 1 s'est inclinée lors de la rencontre pour la montée, quant à l'équipe 2, elle manque la sortie de poule pour un petit point.

Cette saison reste malgré tout encourageante pour l'année prochaine. Souhaitons qu'elle se termine par une montée en catégorie supérieure.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours vous inscrire pour cet été à des tarifs préférentiels.

Espérant vous retrouver nombreux sur les courts. ■

Fête des associations

Le 24 mai, grand jour pour les associations mervilloises



Majorettes Mervilloises 1^{er} régional Majorettes et Minorettes

Dimanche 8 juin s'est déroulé à LAVELANET le concours régional des Majorettes et Minorettes, auquel participaient 5 formations : La Gerbe d'Or de St LOUP CAMMAS, Les flammes du COGNAC, Les Enfants de CANDOZE, Les Intrépides de St GERVAIS et les Majorettes de MERVILLE.

Ces groupes sont scindés en 2 en fonction de l'âge : les minorettes et les Majorettes. Chez nous, les minorettes ont entre 5 et 10 ans et les Majorettes entre 10 et 14 ans. Ces dernières doivent affronter des formations beaucoup plus anciennes dont les filles ont parfois jusqu'à 32 ans.

11 heures, le groupe de Merville se présente devant le jury, les minorettes en premier suivies des Majorettes. Malgré le trac, la prestation est exemplaire pour les 2 groupes. Les figures libres et imposées se déroulent sans problème, Les baguettes tournent, les lancers sont parfaits, aucune baguette ne touche le sol.

12 heures, avec le concours de la batterie fanfare le Réveil Amical et Sportif

d'Anglet nous démarrons le défilé dans les rues. Cette fanfare sera avec nous jusqu'à la fin de la journée car dès 15 heures nous la retrouvons pour le festival. Nous remercions cette fanfare pour l'accueil chaleureux et sympathique qu'elle nous a réservé

Malgré un temps pluvieux le matin, le public n'a pas hésité à venir très nombreux pour assister aux exhibitions.

18 heures, c'est enfin le moment tant attendu, le jury annonce les résultats. La joie exulte dans le groupe mervillois, nous remportons le 1er prix en minorettes et le 1er prix en majorettes.

Félicitations aux majorettes pour ce résultat et merci aux chorégraphes pour le travail qu'elles accomplissent tout au long de l'année.

Si vous aimez comme elles, les compétitions, la danse, le sport et les belles tenues n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Les entraînements ont lieu le samedi à 14 heures salle de la mairie. ■

Voilà déjà 8 ans que la fête des associations a vu le jour pour le plus grand plaisir de tous.

La journée commença, sous un ciel pluvieux, avec les Cyclo Folies, enfants et adultes, (voir article du Foyer Rural pour le classement) où chaque participant effectuait un parcours sur des vélos décorés de manière originale.

Vers 19 heures, un hommage fut rendu à la mémoire des anciens membres des associations avec un dépôt de gerbe à la croix du cimetière ... Ce furent des instants empreints de beaucoup d'émotion.

Puis après la remise des récompenses place de la Mairie, un repas dansant à la salle polyvalente permis à toute l'assistance de passer un agréable moment. Monsieur le Maire nous présenta la nouvelle association d'Eric Marson " Moto Club Associatif Mervillois " et remercia tous les participants.

La fête fut animée par Eric Fogliano qui nous offrit avec talent des imitations diverses et variées, et par " Cédric Animation " qui conclut le bal.

Comme à l'habitude, cette année fut encore un véritable succès et cela grâce à tous les organisateurs et tous les bénévoles qui se sont dévoués avec dynamisme et panache. ■

La commission communication
vous rappelle
**qu'aucun article ne sera pris
en compte au delà du 15
de chaque mois**
(sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
**Conception graphique
et impression :**

MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09